



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 02/2019

Dépassement de crédit d'investissement, préavis n° 02/2016

Réseau d'eau des Granges (Riex) et Chemin Neuf (Epresses)

Liaison Riex-Epresses par la route de la Corniche

Dates proposées pour la séance de la
Commission des finances

29 avril 2019

Salle de Municipalité, Maison-Jaune, Cully



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

Le règlement sur la comptabilité des communes impose que lorsqu'un crédit d'investissement est épuisé, les dépenses supplémentaires soient portées à la connaissance du Conseil communal et soient ensuite soumises à son approbation. Le règlement pour le Conseil communal, dans son art. 91, le stipule également.

Le présent préavis fait suite à la communication no 07/2018.

Rappel des faits

Le 14 mars 2016, le Conseil communal approuvait le préavis 02/2016 relatif à la construction d'une conduite pour réaliser un bouclage entre les bourgs de Rieux et d'Epesses permettant ainsi le transfert du réseau de Rieux sur le régime de pression du Chemin Neuf. Cette réalisation a permis de supprimer le réservoir des Granges devenu trop vétuste et inadapté, puis de le transformer en simple coupe pression. Ledit bouclage a amélioré la sécurité d'exploitation et les conditions hydrauliques, notamment entre Cully et Epesses.

Décompte des travaux

Compte d'investissement

	Montant
Crédit d'investissement voté	501'000.00
Subvention estimée selon préavis	64'000.00
Investissement net voté	437'000.00

Génie civil	310'082.00
Appareillage	131'319.10
Honoraires	72'275.09
Travaux non prévus	30'901.02
Coûts total des travaux	544'577.21
Subvention ECA	71'030.00
Investissement net total	473'547.21

Différence au crédit d'investissement	36'547.21
--	------------------

+ 8.4%

Comptes de fonctionnement

Chapitre	811
Durée d'amortissement	30
Années début d'amortissement	2018
Année de bouclage du préavis	2018
Taux d'intérêts au 31.12.2018	0.823%

Charge d'intérêts	3'897.29
Charge d'amortissement	15'800.00
Charges de fonctionnement	19'697.29

Commentaires

Si les charges du préavis ont été maîtrisées, plusieurs travaux non prévus se sont greffés à ce projet, notamment :

Transports : CHF 2'007.60

Pour rappel, la route de la Corniche à Epesses a été fermée en juillet août 2016 pour permettre le remplacement de la conduite. Plusieurs habitants ont manifesté leurs désirs de pouvoir se rendre à Cully. Face à ces demandes, la protection civile a été mobilisée pour effectuer des rotations journalières entre Epesses et Cully.

Réseau d'eau des vignes : CHF 22'976.90

Lors des travaux de fouilles pour la conduite principale, la direction des travaux a constaté que le réseau d'eau des vignes entre la coulisse de l'Equex et le bourg de Riex était en mauvais état. La Direction des travaux a pris l'option de la remplacer sur tout ce tronçon, nécessitant notamment la pose d'un échafaudage et le percement du mur de soutènement de la route de la Corniche pour permettre l'alimentation du vignoble en aval de la route.

Mise à terre : CHF 5'115.32

A Epesses, la mise à terre des bâtiments a dû être remplacée à cause du renouvellement de la conduite (fonte remplacée par du PE).

Fontaine route de la Corniche n° 9 à Epesses : CHF 801.20

Profitant des travaux et de la fermeture de la route, l'écoulement de cette fontaine a été entièrement remplacé.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis no 02/2019 de la Municipalité du 25 mars 2019 ;
Où le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. d'approuver le dépassement du crédit d'investissement de CHF 36'547.21 au préavis 02/2016.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mars 2019

Délégué de la Municipalité : M. Jean Christophe Schwaab